

In Extenso Audit

7 Impasse Augustin Fresnel
BP 20039
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél: +33 (0) 2 51 80 18 00

Fax: +33 (0) 2 51 80 17 99

nantes@inextenso.fr

www.inextenso.fr

ASSOCIATION FEDERATIVE DEPARTEMENTALE DES MAIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Immeuble Dynamia I

8 rue Jean Rouxel

ZAC de la Pentecôte

44700 ORVAULT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Fédérative Départementale des Maires de Loire-Atlantique, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

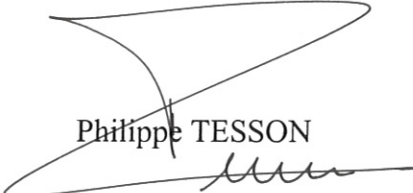
III VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents remis aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Herblain, le 6 septembre 2010

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Audit


Philippe TESSON

Le présent rapport comporte 14 pages.

Sommaire

	<u>Pages</u>
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2009	1
Comptes annuels au 31 décembre 2009	
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	8

BILAN ACTIF

4

	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droits	45 011	36 406	8 605	10 315
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 117		7 117	2 557
TOTAL (I)	52 128	36 406	15 722	12 872
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	4 825		4 825	
Valeurs mobilières de placement	71 363		71 363	50 404
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	83 875		83 875	109 826
Charges constatées d'avance (3)	540		540	11 439
TOTAL (II)	160 604		160 604	171 669
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	212 731	36 406	176 325	184 541
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2009	31/12/2008
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecart de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		35 779	35 779
		123 334	120 125
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		- 758	3 209
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	158 354	159 112
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)		
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)		
DETTES (I)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 699	8 246
Dettes fiscales et sociales		5 746	6 431
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		152	
Produits constatés d'avance (1)		6 375	10 752
TOTAL	(V)	17 972	25 429
Ecart de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	176 325	184 541
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		15 596	24 505
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 375	924
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2009	31/12/2008
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services		300 295	286 787
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		300 295	286 787
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		77 520	77 520
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		17 556	17 858
Collectes			
Cotisations			
Autres produits		20 700	30 305
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I)	416 072	412 469
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		273 878	266 570
Impôts, taxes et versements assimilés		4 745	5 328
Salaires et traitements		92 781	94 127
Charges sociales		37 196	36 152
Autres charges de personnel		5 111	5 122
Dotations aux amortissements sur immobilisations		3 648	3 368
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	417 359	410 667
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	- 1 288	1 802
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		90	415
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		439	992
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	529	1 407
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)		
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	529	1 407
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	- 758	3 209

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2009	31/12/2008
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			
Impôts sur les bénéfices (IX)			
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		416 601	413 876
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		417 359	410 667
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		- 758	3 209
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		- 758	3 209
<i>(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>			
<i>(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier</i>			
<i> dont redevances sur crédit-bail immobilier</i>			
<i>(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>			
<i>(4) dont produits concernant des entreprises liées</i>			
<i>(5) dont intérêts concernant des entreprises liées</i>			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

ANNEXE

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Fédérative Départementale des Maires de Loire-Atlantique comprend tous les maires du département de Loire-Atlantique qui adhèrent à ses statuts.

Selon l'article 2 de ses statuts, l'association a pour but :

- "de développer entre ses membres des liens de solidarité et de confraternité,
- d'étudier en commun les questions administratives intéressant les maires ainsi que les communes du département et leur développement,
- de faciliter la tâche des maires adhérents,
- d'intervenir auprès des Pouvoirs Publics dans l'intérêt des maires et des communes gérées par les membres de l'association".

Pour réaliser ces buts, l'association a créé plusieurs commissions et est affiliée à l'Association des Maires de France (AMF).

L'association est installée dans des bureaux pris en location au 8 rue Jean Rouxel – ZAC de le Pentecôte à Orvault depuis l'été 2008.

L'association emploie trois salariés.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables fondamentaux :

- permanence des méthodes comptables,
- continuité du fonctionnement,
- indépendance des exercices.

Jusqu'au 31 décembre 1994, les comptes étaient tenus sur la base des recettes encaissées et des dépenses décaissées. Au 31 décembre 1994 un bilan d'ouverture a été constitué afin d'inventorier l'ensemble des actifs et des passifs de l'association.

Désormais, les comptes sont présentés selon les principes de la comptabilité commerciale et le plan comptable des associations. En conséquence le compte de résultat intègre :

- les produits acquis, qu'ils soient encaissés ou non,
- les charges engagées, qu'elles soient décaissées ou non.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Comptabilité de trésorerie

Les comptes sont tenus à partir des mouvements de trésorerie. La comptabilité ainsi obtenue est retraitée afin de rattacher les produits et charges à l'exercice concerné, qu'ils soient encaissés et décaissés ou non.

Bilan d'ouverture

L'ensemble des actifs et des passifs ont été inventoriés en date du 31 décembre 1994. La différence entre ces deux éléments a été considérée comme représentative du fonds associatif.

Immobilisations et amortissements

Elles sont amorties selon le mode linéaire et sur la base de leur durée de vie estimée.

Les durées retenues sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| • matériel de bureau et informatique | 3 et 5 ans |
| • mobilier de bureau | 10 ans |

Engagements de retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en autres informations. L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon prospective sur la base d'une hypothèse de mise à la retraite à l'âge de 65 ans avec une contribution fixé à 50 %.

L'estimation des engagements de départ à la retraite intègre également les éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la date de clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel, convention collective de l'animation),
- taux d'actualisation de 2.5%

3. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

3.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations correspondent aux acquisitions répertoriées sur la période de 1987 à 2009. Elles se ventilent ainsi :

• matériel de bureau et informatique	11 774 €
• mobilier de bureau	33 237 €
	<hr/>
	45 011 €

Au cours de l'exercice 2009, l'association a acquis du mobilier pour la salle de réunion pour un montant de 1 938 €.

Après la dotation aux amortissements de l'exercice, soit 3 648 €, les amortissements au 31 décembre 2009 s'élèvent à un montant de 36 406 €.

3.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment :

• le dépôt de garantie des bureaux loués	2 328 €
• 3 000 parts sociales du Crédit Agricole souscrites en 2009	4 560 €

3.3. Comptes de trésorerie

Au 31 décembre 2009, une partie de la trésorerie a été placée sur un livret et sous forme de SICAV pour un montant de 71 363 €.

Les disponibilités s'élèvent à 83 875 € au 31 décembre 2009.

3.4. Fonds associatifs

Les fonds associatifs s'élèvent à un montant de 35 779 €. Ils correspondent au cumul des résultats de l'association depuis sa création jusqu'au 31 décembre 1994. Ils ont été déterminés, au bilan d'ouverture du 31 décembre 1994, par différence entre l'inventaire valorisé des actifs et celui des passifs.

Les fonds associatifs (35 779 €) augmentés des résultats sur la période 1995 à 2009, soit 122 575 €, portent la situation nette à 158 354 € au 31 décembre 2009.

3.5. Dettes

Au 31 décembre 2009, les dettes se ventilent ainsi :

• dettes fournisseurs factures non parvenues	5 699 €
• dettes sociales (provision pour congés payés)	5 746 €
• produits constatés d'avance	6 375 €
• créiteurs divers	152 €
	17 972 €

Les dettes sont toutes à échéance à moins d'un an.

3.6. Comptes rattachés

Les charges à payer incluses dans les différents postes de dettes s'élèvent à un montant de 11 445 € et se détaillent ainsi :

• fournisseurs, factures non parvenues	5 699 €
• dettes sociales	5 746 €

Les produits à recevoir, soit 4 825 €, concernent pour l'essentiel des recettes de partenariat concernant l'agenda des maires.

3.7. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à un montant de 540 € et concernent une location mobilière (1^{er} trimestre 2010).

Les produits constatés d'avance, soit 6 375 €, correspondent aux cotisations et partenariats 2010 reçues sur l'exercice 2009.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite n'ont pas fait l'objet d'une provision dans les comptes sociaux ni de couverture par une assurance spécifique.

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés s'élèvent à 21 205 €.

4.2. Droit individuel à la formation

Les salariés de l'association des Maires de Loire-Atlantique ont cumulé, au 31 décembre 2009, 200 heures pour leurs droits individuels à la formation.

4.3. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération.

La rémunération des cadres dirigeants salariés concerne uniquement le salaire de la secrétaire générale de l'association.

L'information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.